

2.2. Les relations entre institutions diaconales et Églises locales

Introduction

Parler de « mission diaconale de l'Église » ne peut se faire qu'en prenant en compte l'existence des institutions diaconales, et en examinant leurs relations avec les Églises locales. Et celles des Églises locales avec ces institutions.

La responsabilité de l'action de service est le plus souvent portée par des associations et fondations, à cause de la distinction légale entre associations culturelles (loi de 1905) et associations (loi de 1901) ou fondations. Cette distinction a produit des effets variables : articulation harmonieuse et complémentarité, mais aussi distance, conflit, voire disparition de la référence protestante.

Aujourd'hui où les questions d'identité resurgissent, beaucoup d'institutions diaconales réfléchissent à leur « projet associatif », aux valeurs qui les animent. La référence au protestantisme, à l'Évangile, la manière dont cela peut être vécue dans les associations, ces thèmes sont souvent abordés dans les conseils et réunions des institutions. Comment les Églises peuvent-elles accompagner ces réflexions sans imposer un contrôle qui serait mal vécu ?

Aujourd'hui où les engagements associatifs sur le long terme sont difficiles à susciter, où certaines associations ont du mal à renouveler leurs équipes d'administrateurs et de bénévoles, une question est posée aux Églises et à leurs responsables: veulent-ils se soucier de ces institutions, de leur présent et de leur renouvellement ?

Aujourd'hui, les Églises semblent se préoccuper d'abord d'annoncer un salut, une grâce individuelle, qui répondrait aux besoins spirituels de nos contemporains. Or les institutions diaconales sont témoins d'autres besoins, de souffrances profondes, d'injustices graves. Les Églises sont-elles prêtes à soutenir les associations dans un service qui témoigne d'un Évangile destiné à l'être humain tout entier ?

Bien d'autres questions pourraient être posées, et sont posées dans la suite de ce texte. Mais il faut d'abord que chacun (re)découvre combien sont déjà riches les relations entre institutions diaconales et Églises. Riches effectivement de liens permanents, riches potentiellement de liens à établir ou à rétablir.

Des liens structurels :

statutaires

Un bon nombre d'associations, qu'elles soient gestionnaires d'établissements ou qu'elles soient desentraides locales, ont dans leur nom une référence à une Église locale (Entraide de l'Église...de...), expriment dans leur statut des références explicites à une mission confiée par une Église locale, ou prévoient dans leur conseil d'administration des « membres de droit » désignés par l'Église locale, ou la participation du pasteur.... Des associations ou fondations à vocation nationale ou plus locale peuvent aussi avoir prévu des formes de représentation du protestantisme français dans leurs conseils.

Ces liens ne génèrent pas obligatoirement des relations régulières, des échanges et des soutiens mutuels.

immobiliers

On peut mentionner d'autres types de liens de fait autour des questions immobilières : patrimoine mis à disposition d'une association par une Église locale, voire présence d'activité culturelle dans des locaux associatifs.

humains

Enfin, il y a dans un certain nombre de lieux des liens structurels entre Églises locales et associations, en terme de mise à disposition de personnes, en particulier de mises à disposition de ministres, soit comme dirigeants permanents des associations (Postes de la Mission Populaire, postes ERF à Toulouse, Bordeaux ou ailleurs...), soit comme accompagnateurs théologiques des associations (ex : Diaconat de Bordeaux, Entraide de Grenoble...), soit comme aumôniers auprès d'établissements sanitaires ou médico-sociaux (ex : Infirmerie protestante de Lyon...) que ceux-ci prennent ou non en charge le coût du poste pastoral. Il y a un autre modèle qui peut être celui de l'implication d'aumôniers d'établissements dans les réseaux d'Églises locales (ex : les aumôniers de John Bost en Dordogne...).

Des liens dans l'action

Les entraides locales

La plupart du temps en relation avec le pasteur, les Entraides locales sont appelées à intervenir financièrement pour venir en aide à des membres de l'Église en difficulté ou à des personnes qui ont sollicité le pasteur.

Elles sont aussi, assez souvent, chargées d'un ministère de visites aux personnes isolées, au nom de l'Église locale (groupe de visiteurs). Elles offrent aussi des espaces de rencontres aux personnes isolées, membres de l'Église ou non (ex : accueil de l'ER de Montauban).

Quand les Entraides développent des services plus précis (banque alimentaire, vestiaire, accompagnement administratif), les liens avec l'Église locale sont plus variables, car elles peuvent être conduites à entrer dans des réseaux plus larges. Mais elles sont toujours reconnues comme une expression de l'Église locale.

Les établissements

Les relations sont extrêmement diverses selon les lieux et les histoires. Si elles passent d'abord par les personnes – administrateurs, pasteurs – plus ou moins déléguées dans les instances de l'association, elles passent aussi par des formes d'engagements de membres des Églises dans des dispositifs de visites (maisons de retraite), d'animations d'atelier (établissements pour personnes handicapées) ou d'aumôneries.

La question principale dans ces relations est celle de l'articulation entre le rôle des professionnels salariés et celui des bénévoles. Elle demande non seulement la formation des bénévoles et la préparation des salariés, mais aussi un discours explicite (dans le projet associatif et dans le projet d'établissement) des dirigeants de l'association et de l'établissement.

La représentation du protestantisme et sa parole publique

La place des associations dans le tissu social d'un territoire est souvent d'une grande importance pour les élus et responsables des collectivités territoriales. Il peut arriver que le protestantisme local soit plus connu pour les engagements de ses associations ou les prestations de ses Etablissements que pour ses activités culturelles.

La manière dont les responsables des Églises et ceux des associations savent s'appuyer les uns aux autres est ici décisive : les associations ont besoin d'être relayées parfois par l'autorité « spirituelle » reconnue aux cultes. Les Églises ont besoin d'entendre les difficultés et les préoccupations des associations.

Toutes les deux devraient pouvoir s'appuyer mutuellement pour exprimer une parole publique avec l'expertise des associations et la réflexion éthique des Églises (ex : conférences publiques de Valence, organisées par l'ERF et le Diaconat).

Des liens dans le cultuel

Le culte

Un certain nombre d'Églises offrent à leurs Entraides d'intervenir régulièrement dans le culte pour y apporter des informations. Il arrive aussi que l'Entraide locale soit chargée d'organiser des cultes régulièrement. Des associations proches géographiquement (ou non) sont aussi invitées à faire connaître leur action et leurs projets au cours du culte.

Il est plus rare que la dimension diaconale du culte soit manifestée de manière régulière et explicite (ex : dons alimentaires devant la table de communion, prière d'intercession prise en charge par l'Entraide...).

La catéchèse

L'insertion de la dimension spirituelle de l'Entraide et de l'engagement social est relativement peu présente dans les activités catéchétiques des Églises locales. C'est souvent à titre de « bonne action » épisodique des groupes d'enfants ou de jeunes que le souci des autres est marqué (cadeau de Noël...)

La relation régulière avec des lieux d'accueil de personnes âgées ou handicapées existe cependant dans certaines Églises qui inscrivent dans le programme catéchétique de chaque année une visite approfondie dans un Etablissement voisin (John Bost, Sonnenhof...) et une vraie réflexion spirituelle sur l'humanité ainsi découverte.

2.3. Pour des relations justes et bonnes entre Eglise et Institutions diaconales. Point de vue d'un ancien praticien.

S'interroger sur la vocation diaconale de l'Eglise, c'est aussi revisiter les relations existantes entre les communautés ecclésiales et les institutions diaconales.

L'enjeu de ces relations tient en effet à la capacité des deux « foyers » de notre vie d'Eglise, parole et service, à se reconnaître partenaires jusque dans les institutions et à trouver la bonne distance leur permettant de se vivre différents et complémentaires dans leur mission respective.

Or, dans les faits, rares sont les relations que l'on peut qualifier de vivantes, durables et saines tant elles sont souvent affectées par des conflits d'intérêts, de pouvoir et d'autorité dont les fondements sont à chercher ailleurs que dans l'exercice légitime des prérogatives de chacun et qui se traduisent par des dérives ou des démarches de fuite.

Ces dérives ont entre autres effets pesé lourdement ces dernières années dans la perte de certaines institutions de référence protestantes et ce, bien au-delà des fermetures, cessions ou dévolutions reconnues comme nécessaires ou inéluctables de part et d'autre. Il paraît donc important d'identifier les dysfonctionnements pour pouvoir soutenir, consolider et relancer les relations entre Eglise et institutions. Parmi toutes les dérives observées, j'en ai retenu trois à titre d'exemple.

- La première dérive tient à ce que j'appellerai **la tentation de l'appropriation de l'institution par l'église**. Son symptôme s'exprime à travers le discours des membres de la communauté ecclésiale : « L'établissement (le service, la fondation, l'association), c'est nous ».

A l'origine de ce sentiment, on trouve souvent une forte implication de la communauté locale et de beaucoup de ses membres au départ du projet, et/ou un acte de générosité de la paroisse (don ou mise à disposition à titre gratuit d'un terrain, d'un presbytère désaffecté...) légitimant ce fort investissement affectif et symbolique, à défaut de pouvoir exercer un contrôle direct sur les décisions souveraines d'une personne morale distincte, relevant de la loi 1901. Quand l'institution se développe, se diversifie, se professionnalise, le souvenir de l'époque fondatrice du projet diaconal s'estompe, et l'institution tend à se distancier de l'Eglise. Ses investissements comme son fonctionnement sont assurés le plus souvent par conventions avec des financeurs publics sur des missions d'intérêt général. L'abondement des fonds propres par la générosité des membres reste généralement faible, surtout au regard de budgets qui peuvent prendre une importance conséquente. Les instances de l'Eglise vivent difficilement cet éloignement d'une institution dont ils pensaient pouvoir retirer quelques avantages pour l'Eglise et sa dynamisation et dont ils ne perçoivent plus clairement la nature diaconale

La tentation devient grande de compenser cette situation par une surreprésentation de l'appareil ecclésial au sein du conseil de l'institution. L'accent est mis sur la surveillance de la gestion patrimoniale aux dépens de l'intérêt pour le devenir du projet professionnel et la réflexion stratégique. Ces préoccupations sont alors abandonnées aux seuls professionnels. Ainsi, la double appartenance aux instances dirigeantes de l'Eglise et de l'Institution peut s'analyser comme une « gestion de fait » de l'Institution par l'Eglise, et juridiquement comme une prise d'intérêt abusif.

- A l'opposé, et peut-être par réaction, la deuxième dérive serait celle qu'on pourrait appeler **la tentation de l'autosuffisance de l'institution fondée sur une fidélité étroite au passé**. A l'origine, on trouve un conflit entre communauté et institution, hérité d'un passé souvent immémorial. Le symptôme s'exprime par un ressentiment fort et diffus ayant pour conséquence la coupure des liens d'avec les responsables de la communauté et un certain enfermement de l'institution sur elle-même. Les responsables de l'institution, choisis d'abord pour leur capacité de gestionnaire, invoquent l'absence de compétences des responsables de l'Eglise dans ce domaine. Ils ont une vision essentiellement patrimoniale de l'identité protestante de l'œuvre qu'ils expriment en convoquant l'histoire et la mémoire de la figure idéalisée des fondateurs et par un attachement aux pierres. La tradition n'est plus que le moyen de conserver en l'état ce qui s'est fait dans le passé, au risque de le figer et de le sacraliser..., entraînant immobilisme et incapacité à adapter les réponses aux enjeux des priorités sociales du présent.

- La troisième dérive, variante de la deuxième, tient à ce que je désignerai comme **la tentation de la dissolution citoyenne de l'identité particulière**. Elle consiste à gommer, dans la raison sociale de l'institution, tout signe extérieur d'appartenance protestante et diaconale, sans pour autant que les individus membres renient la référence de leur engagement personnel. Le symptôme est alors l'effacement de l'identité collective. Il s'agit dans cette démarche de donner des gages définitifs à une société civile sécularisée et laïcisée (j'allais dire aseptisée) au motif qu'elle ne voudrait et ne pourrait plus reconnaître et voir afficher la place des convictions croyantes instituées dans la vie et le projet associatif. A l'extrême, l'activité n'est plus considérée que comme une simple prestation de service, sociale ou marchande, dispensée par des équipes professionnelles sans attache avec le projet associatif. Cette activité ne peut plus s'afficher comme la résultante d'un engagement social dont la source demeurerait la référence vivante au protestantisme.

Cet abandon de la conviction associative au profit du respect de la neutralité du service d'intérêt général ouvert à tous, trouve souvent sa source dans une pression de l'environnement, une volonté sourcilieuse de conformisme et un adossement fragilisé à la communauté.

Ainsi avons-nous identifié, en grossissant le trait, trois comportements déviants et leurs conséquences :

- Prendre la place de l'autre qui ne sait plus où est la sienne et perd le sens de sa mission ;
- S'enfermer sur son histoire et ne plus accepter l'altérité et la place de la Parole dans son projet ;
- Gommer son identité particulière et disparaître en tant qu'institution de référence protestante.

Toutes ces dérives plaident en faveur d'une clarification des rôles et des liens

Peut-on imaginer sans angélisme ni diabolisation une meilleure articulation susceptible d'accueillir **la raison d'être avec l'Eglise** de ces institutions diaconales et de faire vivre ces liens indispensables sur des fondements solides et reconnus ? Rêvons un peu et risquons la proposition suivante :

Pour une reconnaissance par l'Eglise d'une « délégation diaconale » explicite au profit des associations/fondations volontaires et de la reconnaissance d'un « ministère diaconal collectif » :

L'étymologie du terme diaconie renvoie à la mission de porte-parole et d'émissaire de l'Eglise pour remplir un service, aider ou prendre soin. On peut ainsi imaginer que soit créé et reconnu par l'Eglise un ministère diaconal collectif relevant de son autorité propre.

Par ailleurs, il n'y a d'autorité de l'Eglise sur les Institutions diaconales que si celles-ci la reconnaissent. L'initiative reviendrait donc à l'Institution qui souhaite solliciter ou renouveler cette délégation diaconale d'en saisir son Eglise de référence et de négocier les modalités pratiques d'un cahier des charges type à partir des orientations du projet associatif actualisé et acté par son conseil.

Les points abordés pourraient à titre indicatif concerner : la représentation croisée au sein des instances dirigeantes ; l'organisation de l'aumônerie ; la démarche éthique proposée ; la compétence théologique mise à disposition ; la nature éventuelle de l'apport immobilier consenti par l'Eglise, sa valorisation au bilan et son devenir en cas de cessation d'activité ; les conditions d'accès aux listes des membres de l'Eglise pour des appels à don, l'accès des membres de la communauté aux services de l'institution etc.

Délivrée pour une période renouvelable de dix ans après évaluation et accord des deux parties, cette reconnaissance de délégation diaconale suivrait en cela l'évolution des autorisations temporaires accordées aujourd'hui par l'Etat pour la participation à des missions d'intérêt général et leur financement. On pourrait d'ailleurs concevoir d'étendre le champ de ces mesures aux domaines des associations culturelles et éducatives

La recherche de l'objectif « d'abord ne pas nuire » pourrait ainsi nous ouvrir les voies pour porter ensemble le témoignage de ces œuvres de reconnaissance ; le cadre en étant celui d'une discipline d'Eglise qui garantisse à chacun son identité et sa responsabilité propres tout en créant les conditions de l'interpellation, du débat, et de la résolution des inévitables conflits.

Jean-Pierre Loux

2.4. Un ministère pastoral avec dominante diaconale à Grenoble

L'Église réformée de Grenoble dispose de plusieurs postes marqués par des évolutions successives. Ce qui en fait l'originalité, c'est que l'ensemble des tâches pastorales de base (cultes, actes pastoraux, catéchèse, visites, animations, formation...) forme un tronc commun partagé par les 4 ministres. À côté, chaque ministre a une dominante :

Poste I : Jeunesse – Catéchèse – Familles

Poste II : Diaconie

Poste III : Vie communautaire (vacant depuis février 2008)

Poste IV : Église ouverte au monde (ce 4^e poste a été redéfini récemment et pourvu il y a 18 mois).

Chaque dominante correspond à un département du même nom mis en place par le CP. Pour la Diaconie, c'est le Comité du Diaconat qui en tient lieu. Notons qu'un poste avait été gelé afin de permettre au poste diaconal, qui ne participait autrefois pas au tronc commun, d'être pleinement inséré dans le fonctionnement consistant à répartir le ministère entre le tronc commun et les dominantes, de manière à resserrer les liens Diaconat-Église.

Le Diaconat de Grenoble est un Diaconat d'Église sans salarié, qui fonctionne avec environ 80 bénévoles sur des actions propres au Diaconat ou en partenariat avec d'autres associations. Le partenaire principal est le Secours Catholique, ainsi que les associations nées de ce partenariat et devenues autonomes rapidement. C'est un choix fait par le Diaconat de ne pas devenir une grosse structure mais d'être toujours à l'écoute des nouvelles fragilités et des nouveaux besoins pour construire, éventuellement avec d'autres, des réponses adaptées, avant de laisser ces créations devenir des associations indépendantes.

Le Diaconat Protestant de Grenoble est une association régie par la loi de 1901, créée dans la foulée de la loi de séparation des Églises et de l'État dès 1906, mais dont l'activité existe depuis 1823. Il est dirigé par un Comité. Ses membres sont, sauf demande contraire, les membres de l'Église et les personnes qui y adhèrent sans être de l'ERG.

J'ai travaillé entre 2000 et 2005 dans une association protestante à vocation sociale dans une autre ville. J'ai pu observer là ce qu'une association avec des travailleurs sociaux peut apporter de spécifique ; mais j'y travaillais comme déléguée générale de l'association et non comme pasteur et il valait mieux cacher ma qualité de pasteur. Ce qui me plaît à Grenoble, c'est que les choses sont claires : je suis pasteur de l'ERG et c'est en tant que telle que j'accompagne le Diaconat Protestant. Cette clarté vaut pour l'Église, pour les bénévoles dont 80% sont membres de l'ERG, mais aussi pour les partenaires, les pouvoirs publics.... Je remarque que cela ne ferme pas les portes, bien au contraire.

***Une première observation :** le lien clair entre Église et Diaconat permet un repérage clair de ce qu'est la diaconie. Quand le lien n'est pas clair ou n'a pas été clarifié, la perception de ce qu'est la diaconie est altérée et floue. Les grosses structures sont souvent perçues seulement comme un lieu de travail social. N'est-ce pas à cause d'un lien peu clair avec l'Église et avec l'Évangile ?*

Mais à Grenoble ce n'est pas seulement le ministère pastoral qui constitue le lien entre Église et diaconie. Ce lien est vivant, il bouge, il évolue et se trouve régulièrement interrogé et réajusté. Plusieurs moyens ont été mis en place pour cela :

- ⇒ Un membre (chaque fois un autre) du Comité du Diaconat assiste au Conseil Presbytéral (CP) et inversement à chaque rencontre du Comité un membre du CP est invité.
- ⇒ Un conseil commun réunit chaque année CP et Comité du Diaconat.
- ⇒ Une convention a été rédigée et signée pour le partage des locaux ; sur la porte du Secrétariat de l'Église (où se trouve aussi le secrétariat du Diaconat), sont affichés clairement les 2 logos de l'ERG et du Diaconat.
- ⇒ Chaque 1^{er} dimanche du mois, l'offrande au culte est recueillie au profit du Diaconat, et chaque année le culte des Rameaux est un culte de fête et d'offrande pour le Diaconat.
- ⇒ Les cultes diaconaux constituent le signe le plus fort. Il y en a 4-5 par an. Il s'agit d'un culte du dimanche où une information diaconale préparée avec une équipe du Diaconat croise la lecture des textes bibliques et la prédication, afin d'offrir un éclairage mutuel. C'est une manière de signifier la nécessité pour la Diaconie de se nourrir de la Parole, de rappeler que c'est l'Église

toute entière, aussi dans le temps de son culte, qui vit la vocation diaconale et qu'elle a besoin de s'appuyer sur l'intercession de cette Église. C'est aussi une manière de faire entendre dans l'Église la voix des plus démunis et de s'interroger ensemble sur notre pauvreté d'être humain. En outre, pour que la diaconie ne soit pas marginalisée en « détachant » pour elle un des ministres, il est demandé à toute l'équipe pastorale de s'impliquer dans ces cultes au moins ponctuellement.

Deuxième observation : Le lien Église-Diaconie ne peut pas se vivre seulement à travers un ministère pastoral mais nécessite une volonté affirmée de toute l'Église et particulièrement du CP.

En quoi consiste mon ministère diaconal ?

Je travaille en lien avec le Comité du Diaconat et avec la présidente du Diaconat, mais aussi avec le CP et la pastorale. Au Diaconat je ne suis pas un super-animateur social ou la coordinatrice en chef. Mon rôle est autre et je peux moi-même le façonner avec ce que je suis, les compétences qui sont les miennes. Je retrouve là la liberté que chaque pasteur connaît et qui fait pour une part la force de nos ministères. En fait mon rôle est d'assurer une présence dans les différents lieux, d'avoir un regard sur le fonctionnement d'ensemble, de nourrir la réflexion et l'interrogation sur le sens de nos actions et de notre présence ; de créer du lien et de favoriser tout ce qui en crée entre les bénévoles et les bénéficiaires des actions, entre le Diaconat et ses partenaires, entre les membres de l'Église et le souci diaconal de l'Église... De même, j'assume un rôle d'accompagnement des diverses équipes de bénévoles et du Comité. Pour éclairer ces propos très généraux et voir comment le lien avec l'Église se concrétise, j'ai choisi trois exemples de nature très différente.

1. L'Echoppe, un lieu d'accueil et d'aide alimentaire

Ce lieu se trouve dans un quartier en cours de réaménagement, autrefois classé zone sensible, aujourd'hui appelé à une plus grande mixité sociale. Les publics accueillis viennent pour un tiers du quartier ou des quartiers voisins; un autre tiers est composé de demandeurs d'asiles ou de personnes étrangères en attente de régularisation et de titre de séjour donnant droit au travail. Le dernier tiers est formé d'étudiants, pour la plupart étrangers. Parmi eux une majorité de personnes sont de confession musulmane.

Un grand panneau sur la porte d'entrée indique le nom du lieu : l'Echoppe et en-dessous Diaconat Protestant, Service d'Entraide de l'Église Réformée de Grenoble. La couleur est clairement annoncée mais toutes les personnes sont accueillies et il n'y a aucun problème de prosélytisme. 35 bénévoles sont engagés là, beaucoup vivant cet engagement comme un témoignage de leur foi. Mon rôle est ici l'accompagnement, une présence régulière, la formation des bénévoles, la coordination, l'écoute. Et je contribue à la nécessaire réflexion pour stimuler, redynamiser, faire évoluer l'action.

Troisième observation : Dans un lieu qui accueille des publics de toutes origines, dans une situation de précarité, la couleur est annoncée, l'action reliée à l'Église mais le témoignage reste le plus souvent implicite. Il conviendrait cependant de réfléchir dans l'Église, à un accueil possible de personnes protestantes ou en recherche. Le risque n'est-il pas que par souci de laïcité nous marginalisons les « besoins spirituels » de ces personnes ? Par contre le travail de réflexion et de formation avec les bénévoles prend souvent appui sur la Bible.

2. Le Forum diaconal

A l'occasion du centenaire du Diaconat Protestant de Grenoble en 2006, nous avons inauguré une nouvelle forme de rencontre : les forums diaconaux. Dans l'esprit du Comité du Diaconat, il s'agit d'une occasion de rencontre, de réflexion et d'ouverture, tant sur la ville que sur la communauté.

Différents forums sont proposés qui ouvrent sur un débat avec les participants. Ils sont suivis d'un temps de réflexion biblique et théologique sur le thème transversal aux différents débats. Pour ma part, j'interviens à la fois sur la conception et la préparation des forums et sur l'apport biblique. La 2^{ème} rencontre de ce type avait comme thème nos partenariats : nous avons alors largement invité toutes les associations à la création desquelles nous avons participé et avec lesquelles nous avons des liens forts. Il s'agit d'associations aussi diverses qu'une maison de retraite, un CHRS, un chantier d'insertion travaillant dans le domaine du vêtement, une association d'aide aux demandeurs d'asile... C'était une occasion de réaffirmer des liens, de leur donner sens en les réinterrogeant, mais aussi de mettre ces diverses

associations en relation les unes avec les autres et avec notre église qui s'ouvre ainsi à des thématiques sociales et diaconales.

***Quatrième observation :** Par son Diaconat l'Église toute entière se laisse interpeller et partage les préoccupations des personnes proches de l'exclusion ou en situation d'exclusion dans notre société. Elle témoigne de regards différents portés sur la vie. Elle peut alors à son tour essayer de sensibiliser autour d'elle et d'interpeller les pouvoirs publics.*

3. Un réseau solidarité-fraternité

Nous avons mis en place un réseau solidarité-fraternité où la diaconie est aussi proposée aux membres de l'Église, soit pour eux-mêmes, soit pour des personnes qu'ils portent ou accompagnent. Pour donner de la visibilité à ce réseau, nous avons mis en place une « Porte Ouverte ». C'est un temps d'accueil à l'usage des membres du Diaconat qui, pour la plupart, sont aussi les membres de notre église, à un horaire fixe chaque semaine.

Ce projet est né de l'idée que c'est par l'expérimentation de l'accueil fraternel que les fragilités que nous portons tous peuvent se rendre visibles. Et que c'est à travers l'accueil de nos propres fragilités que nous devenons capables d'approcher les détreffes des autres. Ce sont des thèmes théologiques forts pour moi qui sont très présents dans ma prédication mais aussi dans les choix de priorités que je fais ou que je propose au Diaconat.

Cette option d'un Diaconat aussi tourné vers ses membres peut être comprise comme un repli alors qu'il participe pour nous à un apprentissage de l'ouverture aux autres. En fait l'originalité de cette Porte Ouverte, c'est qu'elle tend à briser les frontières entre aidant et aidé pour se placer ensemble dans une dimension d'interdépendance. C'est un lieu où l'on peut informer et s'informer, débattre, demander de l'aide, offrir de l'aide successivement ou simultanément, pour soi ou pour les autres.

***Cinquième observation :** la diaconie est nourrie par l'expérimentation d'un accueil que dans l'Église nous trouvons d'abord en Jésus-Christ. Cet accueil de nos détreffes nous permet d'accueillir celles des autres. La dimension fraternelle de l'Église est ainsi renforcée, mais aussi un regard plus ouvert vers toute détresse.*

Conclusion : Le ministère diaconal que je vis à Grenoble ne peut être dissocié du reste de mon ministère dans cette église locale. Il se fonde sur la volonté de l'Église et de son CP de ne pas marginaliser la diaconie. Il trouve son équilibre par les tâches pastorales de base et enrichit celles-ci. Il trouve son souffle dans ce qui le relie à l'ensemble de la mission de cette Église et de l'Église Réformée de France. Il se vit en lien étroit avec les ministères des collègues qui forment avec moi l'équipe pastorale de l'ERG. Il donne un visage nettement ecclésial à la Diaconie, une des missions fondamentales de l'Église.

Sonia Arnoux

2.5. Les liens entre la Fondation protestante Sonnenhof et les Églises locales régionales

Bénéficiant d'une image forte d'œuvre protestante dans le Grand Est, le Sonnenhof constitue pour les paroisses de l'UEPAL un élément visible de leur identité. C'est pourquoi la Fondation fait souvent l'objet de demandes de visites qu'elle accepte volontiers, tout en cherchant à cette occasion à informer sur la question du handicap un public qui pourrait être tenté d'en rester au stade émotionnel. Par ailleurs, l'aumônier de la Fondation et certains cadres interviennent dans les paroisses à l'occasion de cultes ou de conférences pour présenter la Fondation. Ces contacts ont suscité depuis de longues années des initiatives dans le domaine de la catéchèse : la Fondation accueille assez régulièrement des groupes de catéchumènes, le plus souvent au niveau d'un consistoire, qui viennent avec leurs pasteurs et leurs catéchètes vivre une journée au Sonnenhof. Cette « catéchèse en situation » permet aux jeunes de découvrir des personnes différentes avec lesquelles ils partagent un repas ou des jeux, de confronter l'enseignement catéchétique à la réalité du handicap et de découvrir une œuvre protestante. L'objectif n'est pas une « catéchèse de choc », mais une illustration de la mise en pratique du message évangélique. Les jeunes de l'IME bénéficient de leur côté d'une catéchèse spécialisée pour la préparation de la confirmation protestante ou de la profession de foi catholique. Tous les deux ans, une célébration œcuménique avec Ste Cène-Eucharistie réunit jeunes catholiques et protestants dans notre chapelle sous la présidence de notre aumônier et du curé de Bischwiller. Temps fort liturgique de l'année, cette célébration est une entorse au principe de « non paroissialité » que la Fondation a adopté dès les origines. En effet, aucun culte dominical n'est célébré ordinairement dans notre chapelle, les résidents étant invités à participer aux célébrations des paroisses locales, ce qui constitue une forme d'intégration. Par ailleurs, des jeunes participent régulièrement à des séjours ou des voyages organisés par l'OJPAN (Organisation de la Jeunesse Protestante d'Alsace du Nord). Enfin, la Fondation est un lieu de formation pour les étudiants en théologie en master pro (ancien DESS) ou ceux du cycle de formation théologique et diaconale de la Faculté de théologie de Strasbourg. Cette forme de témoignage en actes est l'une des expressions de l'identité protestante du Sonnenhof.

Au plan institutionnel, il n'y a cependant aucun lien entre la Fondation et les Églises régionales. Les statuts de 1876 précisaient simplement que le Sonnenhof « est une œuvre de charité protestante fondée sur le foi en Jésus-Christ ». C'est seulement à l'occasion de la révision des statuts en 2004 que la mention des 2 Églises historiques a été introduite pour souligner des liens historiques et privilégiés. Depuis 1999, une convention de mise à disposition d'un pasteur aumônier lie la Fondation à l'ECAAL. Cet aumônier est financé pour partie par la Fondation. Les paroisses locales de Bischwiller et Oberhoffen disposaient de fait, depuis l'origine, d'un siège au Conseil d'administration. Avec les statuts de 2004, ces représentations des paroisses sont devenues de droit. Le pasteur aumônier est par ailleurs membre coopté du Consistoire luthérien. Ces liens institutionnels ne garantissent cependant pas la vitalité des liens, qui restent tributaires de la volonté de chaque partie de se rencontrer et de partager un vécu.

Christian ALBECKER
Directeur général

2.6. Pour une Eglise servante et diaconale. La Mission populaire évangélique

La Mission Populaire Evangélique de France est une Eglise qui, pour mettre en œuvre sa vocation et la Mission qui s'y enracine, ouvre des lieux d'accueil et envoie des Ministres pour être porteurs de la Bonne Nouvelle de Vérité, de Justice, de Liberté, de Fraternité du Royaume inauguré par le Seigneur Jésus-Christ mort et ressuscité, auprès de ceux qui sont au loin, par la misère qu'ils vivent ou qui les environne. Cette bonne nouvelle est Parole et Geste : parole qui ouvre le Monde à l'évènement du Christ Libérateur, geste qui institue au cœur du Monde les signes de cette irruption libératrice.

De ce projet et pour ce projet, des hommes et des femmes animés par l'appel qui, par delà les diversités des parcours et des étapes franchies, leur est commun, se rassemblent pour célébrer l'œuvre de celui qui les envoie et s'engagent pour témoigner de la réalité présente et active du Royaume en marche.

Dans le concret des situations rencontrées quotidiennement, ils cherchent les moyens les plus adaptés à la mise en œuvre de ce projet ; pour cela sans s'installer durablement dans les procédures et les dispositifs, ils utilisent les possibilités que leur offrent les dons mais aussi les fonds publics, sans que ces derniers obèrent la liberté, la puissance prophétique et créatrice de l'évangélisation : une évangélisation qui vise aussi bien la reconstruction des personnes par leur conversion que l'instauration d'un ordre juste là où la dignité de l'homme est bafouée.

C'est dire que la Mission Populaire Evangélique, sans cesse tournée vers les lieux et les personnes dominés par la misère matérielle, morale et spirituelle, accompagne le monde dans sa marche, résiste aux forces du néant qui le menace, accomplit, sous l'impulsion du Saint Esprit, en Parole et en Acte, l'œuvre inaugurée par l'Evangile unique de Jésus-Christ.

C'est donc dire aussi que l'identité ecclésiale de la Mission Populaire est le socle auquel elle s'enracine pour déployer sa Mission ; ce faisant, les conditions particulières de son témoignage héritées de son histoire (qui mêle les « Réveils », le christianisme social, l'éducation populaire) la mettent pour ainsi dire « en première ligne » là où le risque de l'annonce dans un monde qui attend mais aussi s'aveugle, est probablement plus marqué.

Les enjeux du moment pourraient être caractérisés ainsi :

1) Conviction et ouverture

Comment concilier une référence à Jésus-Christ annoncée explicitement, et une ouverture sans discrimination ?

2) La célébration culturelle et l'accueil inconditionnel

Comment manifester que la célébration de Jésus-Christ, mort et ressuscité, est le socle de notre présence dans des lieux multiculturels, multireligieux, agnostiques, athées ?

3) Sacerdoce universel, ministère des équipiers, du pasteur

Comment vivre la particularité des ministères et l'universalité du service de l'autre ?

4) Eglise et communauté fraternelle

Comment articuler la communion ecclésiale confessante et la communauté fraternelle des « compagnons de service » ?

5) Le Royaume et le Social

Comment agir dans le monde avec les contraintes qu'il impose et poser sans cesse les gestes qui témoignent du Royaume ?

6) Le don – la prestation – la subvention

Comment révéler la signification spirituelle des ressources qui permettent à la MPEF et aux fraternités de mettre en œuvre leurs témoignages ?

Par ailleurs, la Mission populaire Evangélique de France perçoit 3 défis et 3 menaces dans ce qu'elle est aujourd'hui :

- Le premier défi est celui de la transmission ; qu'avons-nous à transmettre de particulier : des convictions, une espérance, une bonne nouvelle, des traditions (il y en a déjà lorsque l'on approche les 150 ans d'existence), des pratiques sociales, des modèles d'engagement. Tout cela à la fois certainement. Quelle vigilance exercer ? quelles priorités voulons-nous mettre en œuvre ?
- Le deuxième défi, celui de la présence. Auprès de qui voulons-nous au nom de l'Evangile être présents : à tous ceux qui se présentent dans les fraternités ? les sans-abri, les sans-papiers, les sans-emplois, ceux qui ne servent à rien, les sans-personne, ceux que la solitude oppresse. A tous certainement. Quel discernement exercer ?
- Le troisième défi est celui de la rencontre. Ce chemin de présence, s'il n'est pas simplement un intérêt éphémère pour des causes difficiles amène à des rencontres, des compagnons de route sont là : les croyants de toute origine, les agnostiques, les athées. Tous ceux pour qui la vie est un combat pour le sens et la dignité. Que pouvons-nous vivre avec eux au cœur de notre institution.

Sur ce chemin, il se trouve 3 menaces :

- Celle de la dissolution de nos convictions dans le relativisme généralisé, le conformisme au siècle.
- Celle de la prétention : vivre au-dessus de nos moyens, nous laisser gagner par la tentation de la Toute Puissance, de la performance sociale et une certaine ostentation dans la manière de nous y activer.
- Et enfin celle de la dépression : la tentation de baisser les bras, le sentiment d'impuissance devant l'immensité de la tâche.

Sur ce chemin, à vues humaines, nos moyens sont dérisoires, nos handicaps majeurs et nos incapacités phénoménales. Et pourtant nous croyons aux miracles, nous croyons depuis plus d'un siècle, petite Eglise brinquebalante, nous croyons que dans le concert des Eglises, nous avons une voix à faire entendre, des gestes à poser, pour être avec d'autres une lumière parmi les hommes. L'avenir de la Mission Populaire en tant que tel n'est pas intéressant, depuis 2000 ans nous savons tous que c'est le provisoire qui est notre vocation, un provisoire tendu entre la lumière de Pâques, le souffle de Pentecôte et l'irruption tôt ou tard de ce Royaume de Paix, de justice, d'amour et de partage dont nous voulons être témoins dès maintenant. Un provisoire qui, sur le chemin risqué qui est le nôtre ne peut que s'enraciner dans la rencontre de celui qui est toujours présent auprès de nous, présent dans la célébration de sa parole, de sa vie, sa mort, sa résurrection, présent parmi les plus petits de nos frères ; une rencontre qui se forge dans la prière incessante que nous lui adressons. « Viens Seigneur, Jésus viens bientôt, qu'arrive le temps enfin où il n'y aura plus de larmes dans les yeux, ni mort, ni lamentation, ni douleur. Les choses anciennes ainsi auront disparu ».

Nous pouvons en témoigner dès maintenant.

Pasteur Jean-Pierre Rive
Secrétaire général de la MPEF

3. Plusieurs modèles pour le ministère diaconal

3.1. Introduction : Actes 6, un texte en débat

Nous lisons volontiers le passage d'Actes 6/1-7 comme le récit fondateur du ministère diaconal ; même si le terme de 'diacre' n'est pas employé en tant que tel, les sept hommes nommés par les Douze sont appelés à 'diaconer' – c'est le verbe grec employé ici et que nous traduisons par 'servir aux tables'.

C'est aussi l'un des premiers conflits qui traverse l'Église primitive, un conflit de type socio-culturel puisqu'il oppose les chrétiens de langue grecque et ceux de langue hébraïque. Il n'est pas interdit de relever le fait que le ministère diaconal apparaît précisément au cœur de ce conflit, quand se manifestent les premières difficultés matérielles et relationnelles, quand le réel vient mettre à mal la communion. C'est que, même si elle nous est donnée en Jésus, la fraternité demande à être construite concrètement par un engagement quotidien et de manière visible par une organisation claire ; peut-être est-ce bien cela la vocation du ministère diaconal...

Dans le partage qui se vit dans la première communauté chrétienne, les chrétiens de langue grecque se sentent moins bien traités que les autres. Les Douze proposent alors de choisir sept hommes – manifestement des hellénistes - qui vont assurer le service aux tables en veillant à une répartition plus équitable. Comment lire cette proposition ?

- On peut y voir une preuve de la sagesse des Douze, qui prennent acte du fait qu'ils ne peuvent pas tout faire et que tous n'ont pas le même charisme. Ils mettent alors en place une organisation qui induit une certaine spécialisation des fonctions, eux se consacrant à la prière et au service de la parole, tandis que les Sept seront chargés du service des tables.

- Mais on peut aussi s'interroger devant la séparation et la hiérarchie qui sont ainsi instaurées dès l'origine entre le service de la parole et celui des tables. Certes, les deux activités ressortent d'un même service – ce que souligne l'emploi, pour les désigner, de termes de la même famille, *diaconia*, *diaconein*. Mais il semble assez évident que les Douze se sont gardés la tâche la plus noble, en déléguant les tâches matérielles à des personnes de moindre prestige ; et il ne semble pas qu'une articulation soit prévue entre les deux domaines.

Quoi qu'il en soit de ces interprétations rapides, cet épisode nous invite à prendre acte de la relativité de nos organisations. Car à aucun moment, le livre des Actes ne montre les Sept se livrant à la tâche qui leur a été confiée. En revanche, au chapitre suivant notre récit d'institution des diacres, on apprend qu'Étienne – l'un des Sept – accomplit des prodiges, ce qui conduit à son arrestation, et le discours qu'il prononce alors lui vaut d'être le premier martyr de l'Église naissante. Quant à Philippe – autre illustre diacre –, il « proclame le Christ » (Actes 8/5) en Samarie et est appelé par l'Esprit saint pour annoncer l'Évangile à l'eunuque éthiopien. Humour de l'Esprit saint qui déjoue nos beaux programmes...

Alors réfléchissons aux ministères diaconaux, parce qu'il est bon que soient nommés et reconnus celles et ceux qui exercent particulièrement cette charge. Mais, surtout, rappelons-nous que l'on ne peut jamais enfermer l'Esprit dans nos organisations et catégories !

Isabelle Grellier

3.2. Diacres et diaconesses : une diversité de modèles

On ne peut parler de diaconie sans se poser en effet la question de savoir « qui fait le travail diaconal ? ». Mais lorsqu'on étudie la situation dans nos différentes églises protestantes, en France, en Europe et même au delà, on s'aperçoit qu'il existe une grande variété d'acteurs de la diaconie, selon les contextes ecclésiaux et sociétaux.

Certaines Églises mettent en avant l'idée selon laquelle la tâche de la diaconie incombe à chaque chrétien et considèrent qu'il s'agit là du ministère de tous les croyants. Pour d'autres, elle est directement liée à l'église locale, à la paroisse. Dans ce cas, la diaconie incombe à chaque communauté particulière qui peut

alors mandater certaines personnes pour accomplir un ministère diaconal, mais c'est bien la communauté locale qui en assume la responsabilité. Il peut arriver également que la diaconie soit l'oeuvre particulière d'un ordre religieux. Il existe enfin des institutions diaconales qui émanent directement d'une Église et aussi – ne l'oublions pas – des individus qui effectuent un travail diaconal dans des institutions « non-diaconales ».

Ajoutons à cela le constat que selon les Églises ou les pays (selon le type de relations qui existent entre Église et État aussi), les acteurs de la diaconie peuvent être des personnes ordonnées ou laïques, et qu'ils peuvent avoir un statut de professionnel/salarié ou bien de bénévole, ce qui n'enlève rien à leurs compétences acquises ou reçues. Quel que soit leur statut, les personnes qui oeuvrent en diaconie effectuent dans nos Églises un travail considérable et bien souvent reconnu au sein de la société civile.

Il convient de distinguer aujourd'hui quatre grands types de modèles diaconaux :

- 1) Les diacres dont la tâche est principalement liturgique et que l'on considère souvent comme « en transit » vers une autre position ecclésiale (on est diacre avant d'être prêtre ou pasteur par exemple)

Exemple : dans l'Église catholique romaine, le ministère diaconal représente traditionnellement un degré du sacrement de l'ordre (ou une étape vers l'ordination). Soumis au ministère épiscopal, le diacre est un collaborateur de l'évêque dans son caractère ministériel là où le prêtre l'est dans son caractère sacerdotal. Le diacre est le signe du Christ serviteur. Il appartient donc aux diacres « d'administrer le baptême, de conserver et de distribuer l'Eucharistie, d'assister au mariage et de le bénir, de porter viatique aux mourants, de lire la Sainte Ecriture, d'instruire et d'exhorter le peuple, de présider au culte et à la prière des fidèles, d'être ministre des sacramentaux, de présider aux rites funèbres et à la sépulture. » (Lumen Gentium §29). Depuis Vatican II, ce ministère diaconal a été rétabli pour lui-même, en France notamment où l'on a vu se développer ces dernières années un diaconat permanent [confié à des hommes célibataires ou mariés, retraités ou actifs].

- 2) Les diacres « professionnels » qui travaillent dans le domaine social au sein même de l'Église, par exemple dans le champ de l'entraide, de l'éducation chrétienne, de l'évangélisation ou encore dans l'accompagnement spirituel (visites, cure d'âme...)

Exemple : dans l'Église réformée de Suisse Romande les diacres exercent un ministère d'animation, une activité de service liturgique, administrative et caritative reconnue comme le signe de l'amour du Christ pour tous les êtres humains. La fonction diaconale vise ainsi à répondre à des besoins humains, spirituels et personnels. Ce ministère exige une vocation intérieure et une formation sérieuse correspondant aux tâches qui doivent être assumées. Les principaux domaines d'activité des diacres sont : l'animation des groupes, la formation des personnes à l'animation, l'enseignement biblique, la catéchèse, la visite et la relation d'aide, la direction/gestion/administration (dans une institution, centre de formation ou de rencontre d'Église), la cure d'âme ou relation d'aide, l'évangélisation ou encore la communication.

- 3) Les diacres « professionnels » qui sont envoyés ou reconnus par l'Église dans des institutions sociales, médico-sociales, ou autres (institutions religieuses ou laïques)

Exemple : l'Église luthérienne de Finlande accorde une importance toute particulière à la diaconie en formant et en ordonnant des diacres et des diaconesses. La formation des diacres consiste en un diplôme d'assistant social doublé d'une formation théologique et biblique, tandis qu'il est demandé aux diaconesses de passer un diplôme d'infirmière doublé d'une formation théologique et biblique. Au terme de leur formation, diacres et diaconesses sont qualifiés pour un travail dans l'Église mais aussi en dehors de l'Église. Leur responsabilité s'exerce surtout auprès des personnes démunies, hier les personnes âgées, aujourd'hui de plus en plus vers les personnes psychologiquement ou socialement fragilisées, dans l'Église mais aussi dans les hôpitaux ou dans les établissements sociaux de l'état. En outre, ces travailleurs diaconaux organisent des activités dans les paroisses locales et participent aux

célébrations liturgiques, en distribuant la cène, en prêchant la Parole de Dieu ou en préparant des prières.

- 4) Les diacres « bénévoles » œuvrant dans leur propre institution diaconale (souvent de manière collégiale) au sein de l'Église, et représentés en tant que tels dans les instances décisionnelles de l'Église

Exemple : S'appuyant sur les principes établis par Calvin, l'Église réformée des Pays-Bas a mis en place, à côté des conseils presbytéraux, des collèges de diacres ou diaconats, responsables des activités envers les plus démunis. Ce collège possède une administration indépendante de la paroisse, ce qui signifie que tout ce qu'elle possède ou acquiert (dons, bâtiments, propriétés) ne peut être dévolu à un autre usage que celui de la diaconie (« l'argent pour les pauvres appartient aux pauvres »). Ces diaconats ont joué un rôle très important après la seconde guerre mondiale dans la création de nombreuses institutions caritatives. On distingue aujourd'hui différents types de diaconats dans les paroisses, depuis les diaconats passifs dont l'activité principale consiste à collecter de l'argent pour le redistribuer aux œuvres, jusqu'aux diaconats actifs qui continuent d'œuvrer sur le terrain auprès des réfugiés, des personnes malades, des personnes âgées et de toutes les victimes des nouvelles formes de pauvreté. Ils sont toujours attachés à une église locale ou paroisse, mais bénéficient d'une représentation particulière dans les instances de direction de l'Église.

Cette diversité de modèles est autant le résultat d'histoires et de contextes particuliers (relations Église-État notamment), que le reflet de choix ecclésiologiques différents. La manière dont sont définies la place, le rôle et les attributions des acteurs de la diaconie dans l'Église nous disent quelque chose de la manière dont chaque Église particulière considère sa vocation diaconale. Mais si nous croyons que la diaconie fait partie de l'essence même de l'Église, alors nous devons considérer le ministère diaconal, individuel ou collégial, dans sa définition et sa couleur propres, comme un ministère essentiel à la vie de l'Église et non comme une option mal définie ou bien un tremplin vers un autre ministère. En reconnaissant un ministère diaconal en son sein, chaque Église doit aussi se poser la question de la visibilité qu'elle donnera dans son organisation propre et dans sa stratégie à ce nouveau corps de ministres.

3.3. Dans nos Églises : un page blanche à remplir...

Nous l'avons déjà évoqué dans ce dossier : qu'il s'agisse de la discipline de l'ERF ou de la constitution de l'EELF, la page consacrée au « ministère diaconal » est restée blanche. Est-ce à dire que nos Églises ne connaissent pas et n'ont jamais connu de ministère diaconal ? Bien sûr que non. Mais lorsqu'on jette un regard rapide sur le passé, et lorsqu'on interroge les uns et les autres, on s'aperçoit bien vite que la définition (et peut-être davantage encore la mise-en-œuvre) du ministère diaconal représente un sujet difficile, sensible, et parfois même douloureux.

Dans l'EELF, on a connu à Paris au début siècle dernier des diacres – trésoriers auxiliaires – dont la tâche principale consistait à récolter l'offrande durant les cultes, puis installé des diacres–liturges à la fin des années 30 dont la fonction était proche de celle de nos prédicateurs laïcs actuels, et enfin ordonné dans les années 80 des diacres engagés dans l'aumônerie hospitalière ou l'animation de jeunesse. Mais aucune de ces tentatives n'a pu aboutir à un développement satisfaisant, soit que les diacres en question soient devenus pasteurs, soit qu'ils aient progressivement perdu leur vocation ou leur raison d'être.

On ne trouve pas trace, dans l'ERF, d'un ministère diaconal institué et reconnu en tant que tel. Pourtant, en 1961, le synode national de Valence (décision XXXIV, voir annexe) recommandait la création d'un ministère diaconal à plein temps, paroissial ou régional, ainsi que la constitution d'une « commission des ministères de la diaconie », chargée de prendre en charge tout le personnel exerçant ce ministère diaconal à plein temps, dans ou en dehors des cadres de l'Église réformée de France. Décision pour le moins intéressante et ambitieuse, mais qui, apparemment, est restée lettre morte...

Dans les Églises d'Alsace-Moselle, la question du ministère diaconal demeure particulièrement sensible. Un travail important de recherche et de réflexion a été mené à la fin des années 80 par une équipe mixte (responsables du personnel dans l'Église, professeurs de la faculté de théologie, assistants de paroisse, ministres spécialisés etc.). Ce travail a conduit en 1991 à l'adoption - par le consistoire supérieur de l'ECAAL - d'un texte définissant le statut du ministère de diacre (description du ministère, mise en place, conditions d'accès, ordination, etc.). Suite à cela, la faculté de Strasbourg a mis en place une formation de diacres en 2 ans équivalant au CEPP. De nombreuses personnes ont suivi cette formation, dans l'espoir d'être reconnues et installées dans ce ministère. Mais cette reconnaissance n'est jamais arrivée et la plupart de ces personnes ont abandonné leur projet ou bien ont poursuivi leurs études pour devenir finalement pasteurs...

3.4 Quelques éléments de réflexion

Pour réfléchir au modèle diaconal que nous souhaitons promouvoir dans nos Églises aujourd'hui, nous vous proposons quelques éléments de réflexions qui nous semblent particulièrement sensibles et pertinents dans ce domaine :

- **Le rapport entre 'intérieur' et 'extérieur'** : où veut-on situer le ministère diaconal ? Est-il en premier lieu au service de la communauté, et de ceux qui en son sein sont considérés comme étant plus fragiles, ou bien d'abord au service du monde, envoyé par l'Église (locale, régionale ou nationale)
- **Ministère individuel ou collégial ?** Nous avons vu que les deux modèles existent. Lequel des deux correspond le mieux à la diaconie que nos Églises veulent vivre, manifester et promouvoir ?
- **Salarié ou bénévole ?** Qu'on le veuille ou non, la question de la 'professionnalisation' va souvent de paire avec celle de la rémunération. Si nous optons pour un ministère individuel, la question de la rémunération ne peut être éludée dans la mesure où elle contribue à assurer la reconnaissance et l'efficacité de ce ministère.
- **De qui dépend le ministère diaconal ?** Le ministère diaconal dépend-il directement de l'église locale, d'une région/inspection, ou de l'union ? Qui l'appelle et l'envoie accomplir son service et à qui doit-il rendre des comptes ? La question posée ici induit aussi une réflexion sur la manière dont ce ministère particulier s'articule avec les autres ministères et peut les enrichir. Il convient enfin de s'interroger sur la représentativité d'un tel ministère dans le système presbytéro-synodal.
- **Le rapport entre diaconie et liturgie** : quelle place le diacre peut-il occuper dans la vie culturelle ? Comment peut-il contribuer à remettre la diaconie au cœur de la proclamation de l'Évangile, au cœur du culte ?
- **Quelle formation ?** La mise en place d'un ministère diaconal nécessite la mise en place d'une formation. Selon le modèle choisi, la formation pourra être plus ou moins longue, assurée directement par les Églises ou bien par les facultés de théologie, théorique ou pratique...

En conclusion...

Il va de soi que la description de ce qui existe n'épuise pas la réalité d'une pratique réelle du ministère diaconal dans nos Églises. En bien des lieux, des hommes et des femmes accomplissent jour après jour un travail diaconal, sans que celui-ci soit véritablement reconnu ou liturgiquement installé. En d'autres termes, le ministère – au sens de service – existe et se pratique de différentes manières, mais nous nous trouvons aujourd'hui devant la nécessité de définir plus précisément en quoi il consiste, comment il s'articule avec les autres ministères et de qui il relève, afin de le reconnaître et de lui donner une plus grande visibilité. Pour le dire autrement : la fonction du ministère diaconal est indispensable à la vie et au témoignage de l'Église, la manière d'exercer cette fonction est assurément diverse dans les Églises, mais la reconnaissance de cette fonction particulière est aujourd'hui souhaitable et souhaitée par beaucoup.

4. Annexes

4.1 Quelques expériences diaconales

Il a fallu faire un choix dans la multiplicité des initiatives mises en œuvre dans les églises luthéro-réformées ou dans des institutions ou associations qui sont en lien avec elles.

La diaconie de nos Eglises est portée par un certain nombre de grosses institutions qui, en même temps qu'elles assurent un service souvent remarquables auprès des personnes en difficulté, contribuent largement au rayonnement du protestantisme français. Nommons par exemple – comme une façon de dire notre reconnaissance pour ces institutions – la Fondation John Bost, l'Armée du Salut, le Centre d'Action sociale protestant (CASP) à Paris, les Etablissements des Diaconesses de Reuilly (OIDR), la Cimade, la Fondation Arc en Ciel (Pays de Montbéliard) ou la Fondation Sonnenhof. Bien d'autres d'ailleurs mériteraient d'être nommées ici.

Mais il existe, à côté de ces grands établissements, une grande variété de réalisations, de taille généralement plus modeste – ce qui ne signifie pas qu'elles seraient moins ambitieuses ! - et souvent moins connues. Nous avons choisi de donner ici un certain privilège à des initiatives de ce type, comme une façon de montrer que la diaconie n'est pas seulement l'affaire de spécialistes, et que chacun peut apporter sa pierre à l'édifice !

4.1.1. Pour tisser du lien, défilons !

Le Petassou est une association qui a pour but la collecte et la redistribution de divers objets de la vie courante, et particulièrement le textile. En bref, c'est un vestiaire, mais pas seulement.

Nous n'étions pas encore montés en association que nous avons eu le désir de fêter les un an de cette initiative. Nous avons profité de la fête de la musique, d'autant plus qu'elle se déroulait devant notre pas de porte, pour organiser un petit événement à cette occasion. L'idée d'un défilé est venue spontanément. Nous voulions nous montrer et montrer ce que nous proposons, le tout dans une ambiance festive.

Coup du sort ? Coup du ciel ? Il s'est mis à pleuvoir si fort que plusieurs personnes sont venues se réfugier dans notre local et au passage, ils ont changé de vêtements. Des personnes qui ne seraient peut-être pas rentrées et qui certainement n'auraient jamais osé prendre des vêtements ici pour la raison suivante : selon eux, un vestiaire ne concerne que les personnes nécessiteuses.

En effet, nous nous sommes rendu compte que c'est l'image que véhiculent les vestiaires : ils sont faits pour les pauvres. Or, sans négliger l'aide aux personnes dans le besoin, notre objectif est autre : éviter le gaspillage et faire prendre conscience des problèmes de la surproduction et de la surconsommation.

Ce premier défilé à peine terminé, nous en envisageons déjà un autre, un peu différent : non seulement pour faire la promotion de notre action, mais aussi pour montrer que les vêtements qui se trouvent dans notre local sont destinés à tous. Ce deuxième défilé a remporté un franc succès.

Nous envisageons de poursuivre l'année prochaine en allant encore plus loin : nous voudrions montrer cette fois-ci des vêtements qui seront confectionnés à partir de notre stock, dans notre atelier. Autrement dit, il ne s'agit plus seulement de collecter et de redistribuer, mais de transformer, de recycler !

En dehors de ces convictions, ce qui nous importe le plus, c'est le lien entre les personnes de différentes générations et de différents horizons. Et le dernier défilé, s'est révélé, de ce point de vue, rassembleur. Eh oui, il faut savoir défiler les liens qui nous retiennent dans nos sphères respectives pour en tisser de nouveau. C'est cela, vivre.

Pasteur Jérémy Duval
Président de l'association Le Petassou
(Extrait de la revue *Protest'e*, n° 108 , décembre 2006)

4.1.2. La confiture et les brins de laine

L'Entraide protestante Sud Deux Sèvres est située sur un territoire essentiellement rural où la population est âgée ; les femmes sont souvent isolées dans leur campagne.

Pour créer du lien et rompre cette solitude, des ateliers ont été créés, notamment celui de la confiture et celui des petits bouts de laine.

Dans les jardins il y a des arbres fruitiers dont les fruits ne sont pas tous consommés ; transformés en confitures offertes à la Mission populaire de La Rochelle, ou au CART d'Arvert (établissement des Diaconesses de Reuilly), ils créent une vraie chaîne de solidarité ; la « livraison » des pots permet en effet d'établir des liens entre les personnes.

Une partie de ce travail est réservée aux ventes de paroisse pour payer le sucre.

Les remerciements et toutes les marques de sympathie sont autant de gratifications qui redonnent sens à la vie de ces personnes isolées.

La saison des confitures terminée, le reste de l'année, il y a le tricot. La laine est collectée chez les uns ou les autres de la communauté et portée chez ces dames. Elles vont confectionner de petits pulls pour enfants, des couvertures ou des layettes au profit des jeunes mamans qui n'ont pas toujours les moyens d'acheter un vêtement neuf aux enfants, ou une couverture de laine pour Bébé .

Pour elles, c'est un immense plaisir au niveau de la recherche du modèle et de la création.

Les destinataires sont la maternité, les personnes signalées par les puéricultrices et les services sociaux et, compte tenu du nombre, certains pays de l'Est.

Les visites occasionnées par le portage de la laine, le choix du modèle ou la livraison finale de l'ouvrage, sont autant de moments partagés autour du terme solidarité.

Monique Bouchon,
Ancienne chargée de mission pour l'Entraide dans la région Ouest de l'ERF

4.1.3. Vivre en maison de retraite : « Vous voyez, on est bien ! »

La maison Bethlehem de Strasbourg-Cronembourg fête ses 120 ans. Portrait d'une vieille « dame » qui assume ses rides, garde le sourire et fait de l'accompagnement de la personne âgée son mot d'ordre.

Heureux ! Ce n'est sans doute pas le premier adjectif qui vient à l'esprit quand on parle de logement foyer ou de maisons de retraite... On a beau baptiser ces lieux de noms bien choisis comme *La vie montante* ou *Le soleil d'automne*, on garde malgré tout une petite appréhension. Or, après avoir passé une partie de la journée à la Maison Bethlehem de Strasbourg-Cronembourg, c'est vraiment le mot qui s'impose à vous. Cette institution qui a fêté ses 120 ans le 15 juin dernier, offre 121 lits en maison de retraite, 18 chambres temporaires à Clair-Séjour et 55 logements au foyer résidence. Dans l'un de ces appartements, M. et Mme K., locataires depuis quelques mois, rayonnent d'une joie paisible. Sur le bureau installé dans la petite véranda, quelques livres ouverts, des notes, témoignant que le locataire n'est pas oisif. « *Vous voyez, on est bien !* » reconnaît M. K., lui-même encore un peu étonné d'avoir pu s'habituer sans trop de difficultés à ce nouveau style de vie. Les visites ne manquent pas et les contacts avec les résidents sont nombreux. Ce couple fait partie de la cinquantaine de locataires indépendants et autonomes qui, vivant dans leurs meubles, bénéficient du cadre sécurisé et des nombreux services de la maison de retraite attenante.

Le souci du détail

C'est Eric Becker, directeur de l'Établissement qui, à la tête d'une équipe de quelque cent employés, coordonne tous les aspects de la vie de cette maison. Son souci du détail témoigne de l'importance accordée au confort matériel, moral et spirituel de chaque personne âgée accueillie, même si, comme partout dans de telles structures, tout n'est pas toujours parfait. La Maison Bethlehem offre bien sûr repas, soins, confort et sécurité au meilleur niveau mais un soin particulier est apporté à l'animation qui propose

les services les plus divers allant de la chorale au club cuisine, du jardinage à internet, en passant par les conférences, la bibliothèque ou les veillées musicales.

Mais il y a un plus ici : le lien historique avec la paroisse luthérienne de Saint-Pierre-le-Jeune se manifeste par la présence régulière de l'aumônier, le pasteur Bernard Sturny qui a « *une vision large de ce ministère* », indiquant qu'il ne se contente pas de quelques visites de routine mais qu'il est présent dans les projets de la maison. Si la moitié des résidents sont protestants, les croyants des autres religions ne sont pas oubliés. Le curé de la paroisse St-Florent célèbre une messe chaque semaine et visite ceux qui le demandent. Au moment de l'étude biblique hebdomadaire ou à l'occasion d'un culte, on se réjouit de la présence d'un public œcuménique.

Donner du sens à la vie

Le maître mot de l'établissement est l'accompagnement de la personne âgée. Tout est pensé pour que personne ne soit seul et cela, jusqu'au dernier moment. Les décès, environ une trentaine chaque année (sur les 3 sites), donnent aussi l'occasion de manifester ce souci de donner un sens à la vie et à la fin de vie. Le directeur qui a ajouté à sa formation professionnelle une formation théologique, se dit « *heureux de pouvoir confier cet aspect spirituel à l'aumônier* ».

Les réalisations de ces dernières années ont permis de proposer avec Clair-Séjour un hébergement temporaire où l'on peut séjourner entre une et quatre semaines. Les témoignages laissés dans le livre d'or traduisent la reconnaissance et la joie de ceux qui ont goûté à cette formule où, à côté des soins, rien n'a manqué, jeux, concerts, conférences, amitié, coiffeur et bonne cuisine !

La Maison Bethlehem n'est pas isolée dans le panorama des maisons de retraite protestantes de la région. Son président, Rodolphe Stammler, milite avec ferveur pour que soit menée à bien la mutualisation des moyens dont disposent ces établissements, ce qui permettrait de réduire les coûts et donc d'offrir un service de plus grande qualité sans augmentation du prix de la journée. Comme dit le président, « *les idées ne manquent pas et nous avançons lentement mais sûrement en veillant attentivement à ce que nos pensionnaires et résidents restent au centre de nos préoccupations* ».

Daniel Poujol

Extrait de l'hebdomadaire *Le Messager*, 3 octobre 2008, p. 14

4.1.4. Marhaban – Bienvenue

Un centre diaconal protestant au cœur de Marseille

Entre boutiques de tresses et échoppes d'épices du monde, installé dans un ancien magasin de meubles, le Centre Diaconal Marhaban (« Bienvenue » en arabe) ouvre ses portes tout au long de la semaine aux enfants du quartier de Noailles à Marseille pour le soutien scolaire, aux femmes immigrées pour l'alphabétisation, aux jeunes et aux moins jeunes pour des cours d'anglais ou de français, et pour tous ceux qui cherchent un peu de réconfort, d'écoute, et de soutien. A Marhaban, les personnes accueillies ont des origines très diverses : beaucoup viennent d'Afrique du Nord, des Comores, mais aussi bien d'Europe de l'Est ou du Proche Orient. Les objectifs du Centre ont été élaborés à partir d'un contexte local où les habitants sont presque à 100% issus de l'immigration. Beaucoup ont besoin d'aide pour s'intégrer dans la société française. L'un des principaux objectifs est donc de faciliter et de promouvoir cette intégration.

Les questions qui touchent à l'immigration sont complexes et souvent brûlantes d'actualité en France mais aussi en Europe. Notre continent est devenu un espace où les cultures se mêlent pour toujours. Malheureusement les préjugés et la peur empêchent souvent le contact entre la population locale et ceux qui sont désignés comme « les étrangers ». Le Centre Diaconal Marhaban est un lieu où des gens venant de différentes cultures peuvent se rencontrer. L'association, l'équipe de gestion ainsi que l'équipe des bénévoles sont toutes multiculturelles. L'esprit d'ouverture qui consiste à tendre une main dans le respect de l'autre, de sa culture et de sa foi, construit la confiance. Cette confiance permet de voir la

richesse dans la différence et encourage chacun à aller un peu plus loin pour connaître et apprécier l'autre, pour faire route avec lui.

En plus de ses activités socio-éducatives, le Centre propose également des activités d'aumônerie. Accompagner sans oublier la dimension spirituelle permet l'épanouissement de chaque individu et l'encouragement à devenir acteur de sa vie. Le travail diaconal, tel qu'il est vécu dans ce centre protestant inter-dénominationnel, trouve sa source dans l'amour de Jésus-Christ. Quand l'Évangile est reçu, il devient un vécu, une concrétisation de la foi chrétienne. L'exemple de Jésus nous conduit à rencontrer la souffrance humaine en sachant que toute la vie humaine est l'objet de l'action salvatrice de Dieu par Jésus-Christ. L'écoute de la personne qui souffre est donc essentielle. Nous pouvons partager ses fardeaux pendant un bout de chemin et finalement les déposer dans les mains du Christ.

Raili Tiihonen, Diacre
Directrice du Centre diaconal Marhaban

4.1.5. Strasbourg, l'aumônerie de rue Une place pour les pauvres dans l'Église

Écouter et accompagner les personnes qui vivent dans la rue ou de la rue. Arriver les mains nues et n'offrir que des relations. L'objectif est modeste et immense.

L'aumônerie de rue est née des discussions que j'avais au Secours catholique quand j'y servais les petits déjeuners. L'idée que l'homme ne vit pas que de pain (et de packs de bière) revenait souvent, et le désir de communiquer avec les personnes au-delà de leur faim immédiate était très partagé. Cependant, après avoir traité des dossiers de demandes lourds, j'en suis venue à penser aux effets pervers liés à tout système distributif. En clair : plus on est pauvre, plus on reçoit. Il faut donc s'organiser pour convenir aux critères de la maison et figurer dans ses statistiques. La stratégie qui se déploie alors n'est pas le meilleur point de départ pour un entretien sincère et une relation durable. Le besoin immédiat est seul pris en compte, et la réponse apportée presque toujours mise en relation avec une obligation d'insertion parfois problématique. Nous avons donc choisi d'échapper à la relation distributive afin de privilégier le reste, plus rare et précieux. À la relecture, je reconnais que nous ne pouvons pas pour autant nous prévaloir d'une totale gratuité. Notre gratification dépend bien de leur misère ! Il faut en être conscient et savoir dire, comme St Vincent de Paul : « *Que le pauvre te pardonne le pain que tu lui donnes.* »

Ils sont sur leur terrain

Nous sortons donc, à deux ou trois, et nous arpentons la ville afin de rencontrer des SDF, des jeunes qui font la manche, seuls ou en bande, des demandeurs d'asile dans un jardin public, parfois juste des personnes âgées ou des chômeurs qui attendent le soir sur un banc. Nous nous efforçons de revenir régulièrement vers les mêmes personnes, aux mêmes endroits, à peu près à la même heure et à jours fixes. Au fil des ans, cela permet de créer des relations sur une vraie confiance. Cette jeune femme, rencontrée enceinte il y a deux ans, est revenue dans la rue. Son fils est chez sa mère. Nous prenons des nouvelles, regardons les photos, Marilynne est métamorphosée, la rue cette fois, ne sera qu'un passage. Nous proposons le contact, il appartient à la personne rencontrée de donner le rythme de l'accompagnement. Ils sont sur leur terrain et ne nous ont pas attendus pour mener leur vie comme ils l'entendent. Les premiers mots échangés sont souvent décisifs. Nous nous présentons : poignée de main, prénom, éclaircissement sur notre intervention – nous ne sommes ni de la police ni des travailleurs sociaux, mais des aumôniers qui proposent une rencontre et savent écouter, s'ils le souhaitent.

Seules la gratuité et la fidélité comptent

La meilleure surprise, c'est que nous ne surprenons aucune hostilité. Les refus se comptent sur les doigts de la main. Lorsque la question de notre provenance se pose, nous répondons que nous sommes envoyés par les Églises catholique et protestantes de Strasbourg et cela n'appelle généralement aucun

commentaire. Ils sont d'avis que la place de l'Église a toujours été auprès des plus pauvres, et comme ils sont précisément dans cette situation, notre souci leur semble légitime. L'un d'entre eux qui avait lu un article parlant de l'aumônerie de rue dans le journal m'a fait cette réflexion : « ah ! tout de même, je me demandais quand vous alliez passer, ou bien est-ce que je ne suis pas assez pauvre pour vous ? » Un autre, ayant entendu notre présentation sans faire de commentaire et me revoyant quinze jours plus tard, pose son chat sur mes épaules : « tiens La Gaffe, va avec Madame, elle vient de l'Église. » Le message était passé.

Les discussions sur la religion sont très rares et nous ne les recherchons pas spécialement. Elles partent plus du constat que certains d'entre nous sont engagés, pasteur, prêtre ou religieuse, et portent sur les modes de vie, le célibat, la place de la prière dans l'emploi du temps. Leur opinion est que les travailleurs sociaux vivent de leur misère, voire sur leur dos, et toute offre de pratique religieuse risque de se retourner contre nous. Ils y verraient un risque de récupération, une tentative de légitimer notre salaire réel ou supposé. Nous faisons paraître depuis trois ans à la Toussaint un faire-part pour les personnes de la rue décédées. Ce geste est apprécié, mais si nous proposons de célébrer un enterrement alors que nous n'avons pas été sollicités, on nous rétorque : « c'est pour rajouter à votre palmarès ? » Avec des personnes qui ont rompu tant d'amarres et qui sont parfois de vrais mystiques, priant, transportant dans leur baluchon leur petit autel, fait de médailles et d'icônes, seules la gratuité et la fidélité de la relation comptent. Pour moi c'est une vraie parabole.

La rue et les Églises

[Je crois] à la nécessité de créer du lien autour des personnes dans une ville qui isole. Si nous restons dans ce registre, je crois que nous sommes à notre place d'Église dans la cité.

Mais quelle présence d'Église sommes-nous dans l'Église elle-même ? Nous avons été interpellés par des paroisses afin de répondre à leurs questions de paroisses : notre secrétaire est sans cesse dérangée par les quêteurs qui frappent à la porte ... Comment déloger 'chrétiennement' deux clochards installés sous l'auvent d'une église ? Sur cette base a pu démarrer un vrai travail en rencontrant les conseils pastoraux ou presbytéraux, en répondant aux questions des pasteurs, curés ou paroissiens, parfois en faisant une médiation entre eux et les personnes à la rue. Nous avons construit un culte à thème autour de la parabole des invités au festin dans une paroisse protestante.

J'ai longtemps cherché une église de centre-ville qui nous accueille pour des temps d'accueil individuel, de repas et de prière. Le partenariat entre « sans domicile fixe » et « ayant domicile fixe » pourrait être très intéressant pour une telle paroisse. Mais la diversité des arguments invoqués – risque de saleté, de troubles de voisinage – montre que les inquiétudes sont plus fortes que la joie que pourrait susciter ce compagnonnage.

Du côté de l'institution Église, tant catholique que protestante, j'ai reçu le soutien que je sollicitais. La dimension œcuménique de cette entreprise me semblait importante : la diaconie est l'un des domaines dans lesquels nous sommes proches et avant même de proposer « aux captifs la libération », il me semblait important de commencer par faire tomber nos propres barrières. J'aurais souhaité que des orthodoxes se joignent à nous, parce que nous rencontrons beaucoup de gens de l'Est, mais ce n'est pas aisé. Ayant obtenu un double parrainage du Conseil Pastoral de Strasbourg et du Conseil Protestant de Strasbourg, j'ai pu enfin me lancer en février 2001, munie d'une lettre de mission.

La plus grande difficulté que je rencontre avec les nouveaux membres de l'Aumônerie de rue tient à leur besoin, au bout de quelques mois, de faire quelque chose d'efficace. Nous sommes sans argent, c'est la règle. Nous n'offrons rien, sinon des relations. Ce qui n'est pas facile à vivre : selon nos critères de confort, ces gens sont toujours dans l'urgence. Et c'est si libérateur et gratifiant d'être les donateurs ! La tentation de l'efficacité est assez dangereuse car elle nous rassure en mettant la technicité du travail social entre la misère et nous. C'est comme une protection contre une contagion possible. Mais ce faisant, nous risquons de perdre de vue l'accompagnement au long terme de la personne toute entière.

Sophie Fauroux,

Présidente et animatrice de l'Aumônerie de Rue à Strasbourg

Extrait de *Habiter la ville : attention chantier !*

Isabelle GRELLIER et Patricia ROHNER-HÉGÉ, Oberlin-Olivétan 2005, pp. 105-110

4.1.6. Le Centre Social Protestant à Strasbourg

Bien connu des personnes en difficulté de la région, le Centre Social Protestant est une des associations dites « caritatives » à Strasbourg. On y va pour demander de l'aide ; l'aide alimentaire est souvent l'entrée en matière.

C'est d'abord l'écoute qui est proposée. Une écoute par des professionnels du travail social ou de la parole. « Au-delà de l'Homme des besoins, de la faim, il y a l'Homme et sa demande d'être accueilli, respecté, aimé ... » est-il dit, en ouverture de la « Charte » du CSP.

Lors des permanences d'accueil (lundi, mardi, jeudi matin), des aides alimentaires, financières, vestimentaires peuvent être accordées après entretien avec l'assistante sociale.

Un vestiaire ouvert toute l'année (le mercredi) permet de soulager le budget ; une grande partie des aliments remis aux personnes provient de la Banque Alimentaire dont le CSP est un des membres fondateurs.

Aujourd'hui, l'accent est mis sur l'accompagnement des situations : tout faire pour que les personnes sortent de la situation difficile dans lesquelles elles se trouvent. Il s'agit d'un vrai pari qui demande une bonne dose d'espérance de la part des professionnels et des bénévoles ! Près de 800 situations sont ainsi accueillies dans l'année. Certaines une seule fois, d'autres à de multiples reprises ...

Le budget annuel est de 200.000 € dont une toute petite partie provient de subventions publiques (7%). Le reste est constitué de dons et soutiens de membres, paroisses, Église, ... ainsi que de la Semis dont le Centre Social Protestant est une des branches d'activité. Un tiers de ce budget est dépensé en aides directes aux personnes en difficulté (paiement de factures d'énergie, frais de logement, aides aux vacances, etc.)

Bernard Saettler, Pasteur
Directeur du CSP

4.1.7. La Mission dans l'Industrie d'Alsace du Nord

Si comme nous le disent N. Greinacher et N. Miette, « la diaconie ne désigne pas simplement un secteur de l'action ecclésiale, par exemple la distribution d'aumônes et d'aide aux malheureux. Mais c'est son « être-pour-les-autres » inconditionnel qui décide si l'Église est réellement l'Église ou non, si elle marche à la suite de celui qui, de son côté, est devenu et a été l'homme-pour-les-autres »¹, alors le service de la Mission dans l'Industrie en Alsace-Lorraine peut s'entendre comme un travail de diaconie, abordant les questions de la vie quotidienne, professionnelle et sociale.

Nous vivons dans un monde où les valeurs principales sont l'efficacité, le rendement et les résultats. Ces valeurs sont des valeurs carotte. Elles n'instituent pas dans l'humanité. D'où la pertinence d'une pastorale du travail dont la finalité est de rappeler, sans cesse, les valeurs au service de l'humanité, à partir de rencontres-débats autour du travail et de l'économie.

De manière générale, trois axes d'activités se dégagent :

1. Des rencontres-débats qui se déclinent de deux façons différentes :

- Dans le groupe des cadres et celui des entrepreneurs et des dirigeants chrétiens, elles sont essentiellement des temps d'information et d'échange autour des préoccupations qui sont les leurs.

- Dans les groupes EOP, la rencontre-débat, outre la dimension d'information et d'échange, se veut aussi un temps de formation. Un débat n'advient pas comme cela. Un débat nécessite que l'on se situe ailleurs qu'au niveau des opinions et des idées reçues. Il demande une capacité d'analyse à partir de faits et de théories. Il s'agit d'armer notre manière de penser afin de ne pas répéter ce que la médiocratie

¹ « Retour des Églises à la diaconie », *Concilium* n° 218, 1998

véhicule. Ce qui relève d'une initiation. Tout d'abord initiation à la prise de paroles pour celles et ceux qui n'en ont pas l'habitude. Pour cela, il est nécessaire, à partir d'un thème mis en débat, de faire circuler la parole au maximum en maintenant et en créant des lieux où les personnes se sentent assez en confiance pour apprendre à oser s'exprimer, afin que s'établisse en chacun de nous la responsabilité, c'est-à-dire ce qui relève de l'humanité.

2. Des visites d'entreprises afin de découvrir le monde du travail dans ses multiples facettes.

3. Un accompagnement pastoral de la vie professionnelle, sous forme de lieu de parole, ouvert à tout en chacun. Ceci afin de donner à celles et ceux qui le souhaitent la possibilité de mettre des mots sur ce qui les habite et les agite lorsque des difficultés ou lorsqu'un licenciement vient quelque peu bousculer la vie. Lieu de parole où peuvent se dire les appréhensions, les doutes, les peurs, les questions qui affleurent en pareille situation. Cela permet à ceux qui osent s'y risquer de ne pas être isolés, de bénéficier d'un endroit où ils peuvent exprimer leurs incompréhensions sans être jugé. Afin d'effectuer le deuil de ce qu'on perd, de trouver les moyens de rester debout et de repartir vers d'autres horizons.

La particularité des Missions dans l'Industrie est aussi d'accueillir des hommes et des femmes du seuil. Ou encore ceux qu'on appelle les distanciés de l'Église. Une ouverture qui lui donne d'aller à la marge de la vie des groupes paroissiaux.

Sylvie FOELL, Pasteur,
Animatrice de la MIAN

4.2 Textes relatifs au ministère diaconal

4.2.1. Décision XXXIV du Synode national de l'Eglise réformée de France - Valence (1961)

Le Synode national,

- 1) rappelle que le ministère de la Diaconie est ordonné au ministère de la parole ;
- 2) rappelle que ce ministère doit être assuré par chaque fidèle individuellement, mais aussi par chaque Eglise en temps que corps et suppose donc une organisation ;
- 3) rappelle que le service doit s'adresser, non seulement aux frères dans la foi, mais encore à tous les hommes.
- 4) Faisant sienne l'étude du ministère de la Diaconie effectuée par la Commission d'étude des Ministères, recommande la création d'un Ministère diaconal à plein temps paroissial ou régional ;
- 5) Recommande la formation des diacres bénévoles (par exemple : théologique, sociale, etc.) ;
- 6) Déclare que l'Eglise reconnaît que le Ministère de charité accompli hors de ses cadres par les fidèles dans les œuvres ou dans leur vie professionnelle ou civile, exprime une part du Ministère commun de l'Eglise ;
- 7) Recommande aux Conseils presbytéraux et aux Conseils régionaux d'établir et de développer des liens réciproques avec les œuvres protestantes qui se trouvent sur leur territoire ;
- 8) Décide la constitution d'une Commission du Ministère de la Diaconie² ; cette Commission devrait, en relation avec le Département des Œuvres de la Fédération Protestante :
 1. être l'organe de réflexion et d'étude de l'Eglise sur toutes les questions qui relèveront du Ministère de l'amour fraternel ;
 2. prendre en charge tout le personnel exerçant un Ministère diaconal à plein temps dépendant administrativement de l'Eglise Réformée de France que la Commission générale des ministères lui aura confié ;
 3. prendre en charge, sur leur demande, ceux qui exercent un Ministère diaconal en dehors des cadres de l'ERF et que la Commission générale des Ministères lui aura confiés ;
 4. veiller à l'insertion dans la vie paroissiale, régionale ou nationale de l'Eglise de tous ceux qui exercent ce Ministère et à leur relation avec les Diaconats locaux ;
 5. veiller à la préparation, à l'entretien, au renouvellement de ces Ministères ;
 6. étudier la révision de la forme, du contenu et au titre des Statuts du Diaconat ;
- 9) décide de la création dans toutes les Circonscriptions de l'Eglise Réformée de France d'une Commission régionale de la Diaconie, qui traitera de ces problèmes dans le cadre des régions en relation avec la Commission nationale ;
- 10) demande à la Commission de liturgie l'établissement :
 - d'une liturgie d'installation des diacres paroissiaux,
 - d'une liturgie d'ordination pour les diacres à plein temps.

4.2.2. Texte adopté par le Consistoire Supérieur de l'ECAAL le 17 mars 1991 sur le statut du ministère de Diacre

Voir le texte en PDF joint

² Le Synode nommera cette Commission dans les conditions prévues par le règlement général pour les commissions administratives et techniques.

4.2.3. Liturgie d'installation des diacres (Commission jurassienne de liturgie)

Introduction à l'acte de consécration diaconale

Nous bénissons notre Seigneur Jésus-Christ
d'avoir appelé notre frère/sœur N.N. comme diacre dans son Église.
Nous sommes assemblés pour le/la consacrer, par la prière et l'imposition des mains,
au service que Dieu lui demande.

Jésus-Christ, à la veille de donner sa vie pour nous sur la croix,
lava les pieds de ses disciples et leur dit: "C'est un exemple que je vous ai donné :
ce que j'ai fait pour vous, faites-le vous aussi. En vérité, en vérité, je vous le dis, un serviteur n'est pas
plus grand que son maître, ni un envoyé plus grand que celui qui l'envoie".

Aujourd'hui, vous vous engagez, mon frère/ ma sœur,
à mettre joyeusement votre vie au service du Seigneur.
Dans votre ministère, vous aurez pour responsabilité principale
d'exercer la miséricorde au nom du Christ.

Engagement du diacre

Mon frère/ma sœur, le service auquel vous êtes appelé n'est pas de ceux que l'on peut quitter
au gré de ses intérêts ou de ses préférences. C'est pourquoi vous allez prendre maintenant,
en présence de Dieu et de son Église, les engagements liés à votre ministère diaconal.

Fidèle à la mission de l'Église dans le monde,
promettez-vous d'aider vos frères et vos sœurs à être témoins de Jésus-Christ ?
- *Je le promets.*

Vous qui êtes appelé/e à travailler dans l'Église,
voulez-vous vous soumettre à une discipline de prière, de méditation et d'étude
pour entraîner vos frères et vos sœurs à vivre dans la foi, l'espérance et l'amour ?
- *Je le veux.*

Vous rappelant que Jésus-Christ est venu non pour être servi, mais pour servir,
promettez-vous de servir vos frères et vos sœurs,
quelles que soient leur condition, leur origine ou leurs opinions,
pour partager avec eux l'amour gratuit du Seigneur?
- *Je le promets.*

Dans l'unité du corps du Christ, promettez-vous de participer à la célébration du culte
et de collaborer avec les autres ministres de l'Église?
- *Je le promets.*

Que Dieu me soit en aide.

J'invite l'assemblée à se lever pour le chant du cantique ...
puis à rester debout pour la consécration.

Prière de consécration

Par la prière et le geste de l'imposition des mains,
nous allons maintenant consacrer ce(s) nouveau(x) ministre(s).

L'officiant invite les autres officiants à le rejoindre et les consacrés à s'agenouiller.

Prions.

Dieu, notre Père, nous te rendons grâce pour ton amour sans limite :

Pour nous sauver, tu as envoyé ton Fils Jésus-Christ dans le monde.
Par sa résurrection, il a vaincu la mort. Il est monté au ciel.
Il a envoyé le Saint-Esprit sur son Église, suscitant des apôtres et des témoins.
Aujourd'hui encore tu nous permets d'accueillir un/une nouveau/nouvelle diacre.

*Le consacrant et les autres officiants imposent les mains au candidat.
Les paroles et l'acte sont répétés pour chaque candidat.*

Acte de consécration pour un diacre

Envoie, Seigneur, ton Saint-Esprit sur ton serviteur/ta servante N. N.
Nous le/la consacrons à ton service pour être diacre dans ton Église,
afin qu'il/elle forme et entraîne ton peuple au service et au témoignage dans le monde.

Le geste de l'imposition se termine ici et l'officiant poursuit la prière par ces mots :

Seigneur Dieu, Tu appelles des hommes et des femmes à ton service.
La tâche est grande et difficile. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous te confions particulièrement N. (et N.).

Remplis-le/la/les de ton Saint-Esprit.
Qu'il(s)/elle(s) assume(nt) avec fidélité les exigences de ton Évangile.
Dans sa/leur faiblesse, accorde-lui/leur ta force.
Donne-lui/leur une foi vivante, un amour toujours nouveau, et aussi le sens de l'humilité.

C'est ainsi qu'il(s)/elle(s) accomplira(ont) pleinement, en ton nom,
ce que tu lui/leur demandes pour toi et ton Église. Amen

*Ici, les officiants donnent la main d'association au(x) consacré(s).
Le conseiller synodal remet alors l'acte de consécration. Le président de la pastorale ou le représentant
du corps diaconal lui/leur adresse une brève parole d'accueil.*

4.3. Eléments bibliographiques

- Jean BAUBEROT, *Le retour des Huguenots*, Paris, Cerf, 1985.
- De geste et de parole, 20 ans de ministère diaconal dans les Eglises réformées de la Suisse romande*, Genève, Labor et Fides, 1987
- Alain DURAND, *Les Pauvretés à la Lumière de la Bible*, Paris, Editions de l'Atelier
- Isabelle GRELLIER, *Action sociale et reconnaissance, Pour une théologie diaconale*, Strasbourg, Oberlin, 2003, 208 pages.
- Isabelle GRELLIER et Fritz LIENHARD (dir.), *Comprendre et s'engager*, Lyon-Strasbourg, Olivétan-Oberlin, 2005
- Isabelle GRELLIER et Patricia ROHNER-HEGE (dir.), *Habiter la ville, attention chantier ! L'Église dans la cité*, Lyon, Olivétan, 2005.
- Gottfried HAMMANN, *L'amour retrouvé. Le ministère de diacre, du christianisme primitif aux Réformateurs protestants du XVIIe siècle*, Paris : Cerf, 1994.
- Marc Edouard KOHLER, *Vocation, service compris !*, Le Mont sur Lausanne/Genève, Ouvertures/Labor et Fides, 1995
- Fritz LIENHARD, *De la pauvreté au service en Christ*, Paris, Cerf, 2000
- Fritz LIENHARD, *Souffrance humaine et croix du Christ*, Lyon, Olivétan, 2006
- « La foi et les œuvres, entre Églises et diaconie », *Cahiers de l'A.P.F.* n° 34, septembre 2003, S. 30-43. *Protest'e*, revue de la Fédération de l'Entraide Protestante.
- Gilbert VINCENT (dir.), *La place des œuvres et des acteurs religieux dans les dispositifs de protection sociale. De la charité à la solidarité*, Paris, L'Harmattan (Logiques sociales), 1997

Pour poursuivre la découverte des nombreux horizons de la diaconie, l'on peut aussi trouver des éléments sur les sites suivants :

- Fédération de l'Entraide Protestante : www.fep.asso.fr
- Mission Populaire Évangélique de France : www.missionpopulaire.org
- Centre d'Action Sociale Protestant à Paris : www.casp.asso.fr
- OIKOCREDIT : www.oikocredit.org